

## Objet

**Les cas confirmés de CoVID-19, ainsi que les cas négatifs avec signes de gravité ou avec risque de complication ([personnes vulnérables](#)) peuvent être suivis en ambulatoire par le cabinet de médecine générale** selon l'algorithme général de prise en charge. Les patients autres patients testés négativement ne font en principe pas l'objet d'un suivi. Cependant, la nécessité de les recontacter est laissée à l'appréciation du médecin.

Ce document présente les grandes lignes de ce suivi. Il présente aussi les consignes à donner aux patients en isolement à domicile.

## Suivi ambulatoire

Dans la mesure du possible et en fonction de l'état clinique du patient, ce suivi se fait **préférentiellement par téléphone ou par visio-conférence**. Si nécessaire, une consultation au cabinet peut être envisagée (en respectant au mieux les indications de filière dédiée (Document [Filière dédiée CoVID-19 en cabinet](#))). **Les visites à domicile sont à envisager en dernière solution.**

**Un contact téléphonique** avec le patient en isolement par un-e soignant-e du cabinet (de préférence médecin ou infirmière) est prévu à **J6**. **L'objectif est de faire le point sur les symptômes initiaux et de rechercher des signes d'aggravation. En cas de signes d'alerte, le médecin doit envisager d'adresser le patient à l'hôpital.** Enfin, un contact à J10 peut se faire, notamment pour décider de la levée de l'isolement. Ces contacts peuvent se poursuivre tous les deux jours en fonction de l'évolution clinique.

Nous vous proposons à titre d'exemple, le formulaire de [suivi téléphonique utilisé à Unisanté](#). Nous vous proposons également un exemple de formulaire de [suivi utilisé en médecine générale en France](#). **Nous vous recommandons de noter les éléments de suivis**, idéalement dans le dossier médical du patient, ou en utilisant le formulaire proposé dès le premier contact avec le patient (électronique si possible, ou papier).

## Conseils à donner au patient en isolement à domicile et à son entourage

Les mesures consistent principalement à prévenir la transmission du virus et à soulager les symptômes.

### Mesures thérapeutiques à domicile

- Auto-surveillance des symptômes à la recherche de signes de gravité
  - Surveillance de la température 2 fois par jour (fièvre élevée  $\geq 40^{\circ}\text{C}$ )
  - Gêne respiratoire, essoufflement (à la parole), douleur thoracique
  - Vomissements, diarrhées, signes de déshydratation
  - Somnolence, apathie, confusion
- Le traitement de choix en cas de fièvre (température  $>38^{\circ}\text{C}$ ) est le paracétamol
  - 1g 4 fois par jour maximum, laisser 4 à 6 heures entre chaque prise
  - Insuffisance rénale sévère : 1g 3 fois par jour maximum, laisser 8 heures entre chaque prise
  - Dysfonctionnement hépatique, déshydratation, malnutrition, éthyliisme chronique, prise d'inducteurs enzymatiques: 1g 2 fois ou 500mg 4 fois par jour maximum, laisser 6 heures entre chaque prise
  - Contre-indication : insuffisance hépatique sévère
-

- Le recours aux anti-inflammatoires (ibuprofène, diclofénac, ketoprofène, naproxène, etc...) n'est pas à envisager en première intention.

[Une synthèse des données relatives aux médicaments](#) en lien avec l'épidémie de CoVID-19 est disponible. Par ailleurs, merci de prendre connaissance du courrier du médecin cantonal relatif à la [restriction d'utilisation de certains médicaments](#) dans la prise en charge de patients CoVID-19.

## Mesures d'isolement

Il est conseillé de fournir au patient (en plus des deux masques remis au cabinet) une fiche d'information concernant les mesures d'isolement à domicile et les mesures de précautions que ses proches doivent prendre.

### Mesures d'isolement pour le patient :

- Feuillet d'information sur le site [HPCI](#) : version à imprimer
  - o Français : [Dépliant isolement domicile covid19 francais 200320.pdf](#)
  - o Anglais : [Dépliant home isolation english 200320](#)
- **La durée est de minimum 10 jours depuis le début des symptômes, avec absence de symptômes depuis au moins 48h.**
- Si vous présentez toujours des symptômes après 10 jours, prenez contact avec votre médecin traitant ou la hotline du médecin cantonal (0800 316 800).
- [Vidéo](#) des mesures d'isolement pour les adultes et adolescents

### Mesures d'isolement pour les proches :

- Mesures de précautions pour l'entourage : [Dépliant contact étroit/ auto-quarantaine](#) HPCI
- Les proches doivent rester minimum 10 jours en isolement

NB. il est rappelé que les personnes symptomatiques testées négatives restent à domicile jusqu'à disparition des symptômes, comme recommandé pour le contrôle de la propagation des autres virus respiratoires.

**Attention enfin, ces mesures d'isolement ne s'appliquent pas à tout public.** Les professionnel-le-s de la santé qui travaillent en contact avec les patients et qui ont été exposés sans protection à un cas confirmé (professionnel ou privé) continuent à travailler en portant un masque de soins en permanence et en adoptant une hygiène des mains irréprochable. Ils doivent surveiller leur état de santé.

## Documents de référence :

World Health Organization, Home care for patients with COVID-19 presenting with mild symptoms and management of their contacts, Interim guidance, 17 March 2020

[www.uptodate.com](http://www.uptodate.com), monographie paracétamol, consulté le 25.03.2020

[www.hpci.ch](http://www.hpci.ch), consulté le 27.04.2020